

Avertissement au lecteur

Veillez noter que l'ordre du jour de la séance du conseil peut être modifié en tout temps, sans préavis, et aucune mise à jour ne sera effectuée sur le site Internet de la municipalité avant la tenue de la séance.

Séance ordinaire du 9 novembre 2020 à 19h30 ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour**

- 2. Législation & Greffe**
 - 2.1. Approbation du procès-verbal du 5 octobre 2020**
 - 2.2. Dépôt d'un procès-verbal de correction**
 - 2.3. Libération du fonds de garantie 2017-2018**
 - 2.4. Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2021**
 - 2.5. FCM – Adhésion 2020-2021**
 - 2.6. UMQ – Adhésion 2020-2021**
 - 2.7. Nomination d'un maire suppléant**
 - 2.8. Nomination aux comités et délégation à certains organismes**
 - 2.9. Assurances dommages 2020-2021**

- 3. Trésorerie**
 - 3.1. Ratification des chèques et dépôts de salaires**
 - 3.2. Approbation des comptes**
 - 3.3. Dépôt des états comparatifs**
 - 3.4. Dépôt d'états financiers – Festival du cheval au X 2020**
 - 3.5. Dépôt d'états financiers – Maison des jeunes La Fréquence au 31 mars 2020**
 - 3.6. PG Solution – contrat de support 2021**

- 4. Ressources Humaines**
 - 4.1. Démission d'un pompier**
 - 4.2. Horaire d'ouverture pour la période des fêtes 2020-2021**
 - 4.3. Horaire d'ouverture des bureaux administratifs**

- 5. Sécurité Publique**
 - 5.1. Sécurité routière - Panneau de sensibilisation UPA**
 - 5.2. Entente incendie avec Victoriaville – Prolongation d'un an**

- 6. Voirie Urbaine et Rurale**
 - 6.1. Droit de passage motoneiges – modifications**

- 7. Transport, Bâtisses et Véhicules**
 - 7.1. Déneigement stationnement de l'immeuble municipal du 100 Saint-Jacques Ouest**

- 7.2. Honoraires en architecture – Réhabilitation du garage de la caserne incendie (AO20-SI-01)
- 7.3. Achat de casiers pour le Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière
- 7.4. Achat d'un rouleau compacteur
- 7.5. Modification d'une source de financement – Travaux de reconfiguration de la rue Grégoire (résolution 20-07-205)

- 8. Eau potable, Aqueduc, Eaux usées et Égouts
 - 8.1. Demande d'aide financière – Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – Rue Gagnon et autres
 - 8.2. Achat d'un ensemble d'équipements de chloration de l'eau potable
 - 8.3. Appui financier au projet d'intégration d'actions innovante et collectives de la lutte contre les changements climatiques dans le bassin versant de la rivière Bulstrode – COPERNIC

- 9. Matières résiduelles et Environnement
 - 9.1. Gestion de matières résiduelles – Plastique agricole 2021 (AP20-HV-04)

- 10. Santé et Bien-Être
 - 10.1. Renouvellement au Carrefour action municipale et famille
 - 10.2. Journée mondiale du diabète – Défis des élus
 - 10.3. Demande de partenariat – Agri-Ressources Arthabaska-Érable

- 11. Aménagement, Urbanisme et Développement économique
 - 11.1. Politique d'aide au développement économique – Demande de Cuisica inc.
 - 11.2. Dérogation mineure – 42 rue Montclair (Hélène Croteau)
 - 11.3. Avis de motion – projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 2017-316 (PRU2-2003)
 - 11.4. Dépôt et Adoption du projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 2017-316 (PRU2-2003)
 - 11.5. Adoption du projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU1-2004)
 - 11.6. Adhésion à Tourisme Culture-Érable 2021

- 12. Sports, Loisirs et Culture
 - 12.1. Demande de déneigement d'une section du Parc Linéaire des Bois-Francis

- 13. Correspondance
 - 13.1. Demande d'aide financière – CABE
 - 13.2. Demande d'aide financière – TVBCF
 - 13.3. Demande d'aide financière – Chevaliers de Colomb (guignolée 2020)
 - 13.4. Demande d'aide financière et prêt de salle – Partage St-Eusèbe
 - 13.5. Demande d'aide financière – Maison des Jeunes La Fréquence

- 13.6. Demande d'aide financière – Moisson Mauricie/Centre-du-Québec
14. Divers
15. Période de questions
16. Levée

1. *Se lever lorsque les membres du conseil pénètrent dans la salle.*
2. *Garder le silence lors des délibérations du conseil. Pas d'interruptions lors de ces délibérations.*
3. *Lors de la période de questions, lorsque la parole est donnée par le maire, vous êtes priés de vous lever pour parler uniquement d'un sujet d'ordre municipal.*
Un seul sujet d'intervention à la fois.

Le conseil se réserve le droit de répondre aux questions posées verbalement, par écrit ou par téléphone ou lors d'une prochaine séance.

Nous vous remercions de votre présence et de votre collaboration.

PROCHAINE SÉANCE LE LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020 À 19H30